

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
Arrondissement de BLOIS
COMMUNE DE BRACIEUX
COMPTE RENTU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance mercredi 26 janvier 2022

L'an deux mil vingt et deux, le 26 janvier,

A 18h30, le Conseil Municipal de Bracieux s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Hélène PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Mme PAILLOUX, M. PINON, M. BEAUMONT, M. VINGERDER, Mme JAUNET, Mme VERRET, M. CORNUAU, Mr HASSE, Mme GRAMAIN-BALPE, Mr DUPLAN

ABSENTS EXCUSES :

Mme VAN THUAN,

Mr AFFLARD,

Mme DEHAYNIN,

Mme RICHARD pouvoir à Mme PAILLOUX

Mme GOUABAULT pouvoir à Mr DUPLAN

Secrétaire : M. BEAUMONT

Date de convocation : 18 Janvier 2022

Le quorum est atteint, début du conseil à 18h41 :

Présents : 10

Représentés : 2

Votants : 12

Madame le Maire rappelle à l'assemblée présente que le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre dernier a été transmis par mail, celui-ci est validé à l'unanimité.

N°41025-D001-2022

1. Finances : Subvention DETR 2022 – Vidéoprotection

Madame le maire rappelle que nous avons déposé un dossier demande de subvention dans le cadre du projet de vidéo protection, la préfecture nous demande d'apporter le montant H.T. dans la délibération de sollicitation. Il s'avère que le montant pour l'installation de la vidéo protection s'élève à 62667.69 H.T. soit un montant T.T.C. de 75 201.23€. Pour information, ce dossier pourrait obtenir 80% de soutien de la part de la préfecture. Des élus demandent plus de précision sur ce projet. Madame le maire donne les explications sur la réglementation et les obligations ; comme le fait de devoir présenter un mandat du juge pour consulter les vidéos et seul le maire pourra consulter ces vidéos.

Cette sollicitation de DETR 2022 dans le cadre du projet vidéoprotection, pour un montant de 62667.69€ Hors Taxe est validée à l'unanimité par le conseil municipal.

N°41025-D002-2022

2. Finances : DM4 - Budget principal 2021

Madame le Maire présente la décision modificative n°4 sur le budget principal, afin de finaliser le compte administratif 2021. Cette dernière vient réajuster la ligne des charges patronales pour les élus dans la section de fonctionnement, et celle de l'emprunt pour la section d'investissement.

Cette décision modificative de budget n°4 est validée à l'unanimité par le conseil municipal.

3. Urbanisme : Droit de préemption su bien immobilier

Madame le maire explique à l'assemblée que nous avons reçu le dossier du notaire pour le bien situé rue de la tréfilerie. Il se localise entre l'accueil de loisir sans hébergement, le restaurant scolaire, la salle des fêtes.

La règlementation nous autorise à faire valoir de droit de préemption sur des biens, pour lesquels la collectivité a des projets bien défini. Actuellement nous manquons d'éléments sur ce dernier, nous n'avons pas encore réalisé de visite. C'est pourquoi un courrier sera transmis demain à l'agence immobilier dans laquelle il est en vente, afin de convenir d'un rendez-vous.

A ce jour, la collectivité n'a pas le budget pour réaliser cette transaction, un courrier de sollicitation a été transmis au préfet et au président du département. Madame le maire confirme à un conseil que ce droit de préemption ne sera pas effectué si la commune n'a pas un retour favorable d'accompagnement financier.

N°41025-D003-2022

4. Cimetière : Choix columbarium

Madame le Maire présente la conclusion proposée par la commission cimetière qui s'est tenue le 17 janvier dernier. Le choix validé par le conseil municipal est :

L'entreprise BOUVIER GOURY

12 CASES (H3 x L4) en granite rose clarté et noir fin avec tablette de 15 cm, montant total du devis 6541.67€ H.T..

En validant le devis maintenant, les travaux pourraient être effectué courant juillet 2022.

N°41025-D004-2022

5. Abandon de créance :

Madame le maire explique que la trésorerie demande que l'abandon de dette d'un montant d'un montant de 2201.18€ doit être validé en conseil municipal. Les élus présents ne comprennent pas l'obligation d'abandonner de celle-ci aussi facilement.

Le vote est le suivant :

Contre : 10

Pour : 2

Questions diverses :

Mme PAILLOUX :

Petites villes de demain budget participatif :

Madame le maire informe que la responsable du projet petites villes de demain viendra leur présenté ce projet de budget qui accompagnera des actions ponctuelles réalisés avec les associations et les commerçants de Bracieux.

Ecoles :

Une classe est fermée suite à l'absence de l'enseignante

Nous avons dû gérer la continuité de service avec les agents administratifs et la 2nde adjointe suite à l'absence des deux ATSEMS et de deux animatrices suite au covid.

Nous avons eu l'information de l'inspection académique que seul la DSEN et le PREFET peuvent acter la fermeture d'une classe.

Restaurant scolaire :

Mme BRETON prendra le poste de Mr SIMIER durant son absence pour congés maladie (opération).

Bibliothèque :

L'assemblée générale d'hier est reportée ultérieurement suite au test positif de l'agent qui gère la bibliothèque.

Vœux 2022 :

Un vidéo est en préparation (Conseil Municipal et du Conseil des Jeunes)

Mr PINON :

Chats errants :

Mme JAUNET reprend le dossier et va se rapprocher des associations qui pourraient nous accompagner dans le domaine. Attente d'un devis du vétérinaire pour la stérilisation de 15 chats par an. Le collectif se chargera du transport des chats pour cette opération.

Wifi public :

Elle est opérationnelle sauf place Jardel où une installation électrique est à effectuer pour celle-ci. Romélec est sur le dossier. Les panneaux et affiches seront installés courant février.

Bornage :

Le géomètre Dumont est retenu pour procéder au bornage du terrain de Madame DECAUX et de l'EHPAD. Il sera effectué courant mars.

Miroir sur voirie :

La boulangerie la LADELICE a financé l'achat d'un miroir de sécurité, ce dernier sera installé pour sécuriser le stop de l'impasse du tir.

Mr BEAUMONT :

Conseil des jeunes :

Plusieurs actions sont encours (Saint Valentin et Chasse aux œufs). Nous avons une équipe dynamique et pleine d'idée.

Ils ont réalisé une vidéo pour les vœux 2022, dans laquelle ils se présentent tous.

Gymnase :

Une réunion d'information et de présentation du projet est prévue le 22 février prochain à 17h30. Il est prévu un an de travaux.

Finances :

La commission aura lieu courant février.

Le camion Spizio et So Trott seront de nouveau cette année sur Bracieux.

Alarme :

L'installation s'est bien passée, à partir de maintenant la salle de réunion en bas est couverte par celle-ci, avec un clavier appart, pour que les utilisateurs puissent la déverrouiller facilement. Nous devrions réaliser 1200€ d'économie par an.

J.L. VINGERDER :

Où en est l'installation de l'entreprise à l'ancienne emplacement de la poste ? Le dossier d'installation est en cours.

A. JAUNET :

Où en est le bulletin municipal ? Nous sommes dans l'attente du premier jet, nous souhaitons mettre la carte de vœux à l'intérieur.

J.L. CORNUAU :

Qu'est ce que le relevé de cadastre que nous avons actuellement sur la commune ? Ce dernier se déroulera sur 6 mois, nous en avons été informés tardivement en fin d'année 2021. Ce relevé est réalisé et mandaté par le centre des impôts de Blois.

F. HASSE :

Sommes-nous sur la liste des fermetures de classe concernant les établissements de Bracieux ? Aucune classe de Bracieux n'est concernée par une fermeture cette année.

Visite de la centrale : proposer deux dates pour y aller, bien transmettre le tableau avec les pièces d'identités des participants un mois avant la date effective.

M. GRAMAIN-BALPE :

Commission communication, quand est-il de l'idée de la colonne Maurice ? Elle pourrait être positionnée au niveau de l'arrêt de bus, place de la mairie ? L'emplacement reste encore à définir, voir la pertinence de celui-ci.

Dates conseils :

- Mercredi 23 février 2022 (à confirmer)
- Mercredi 23 mars 2022 (vote du budget)
- Mercredi 27 avril 2022
- Mercredi 25 mai 2022
- Mercredi 29 juin 2022

Dates élections 2022 :

Présidentielles

- Dimanche 10 avril 2022
- Dimanche 24 avril 2022

Législatives

- Dimanche 12 juin 2022
- Dimanche 19 juin 2022

Fin du conseil municipal à 19H59